



**ProspectEco**

# **ÉVALUATION DU PRÉAPPRENTISSAGE : ÉTUDE SUR LES ANNÉES 2007 A 2011**

## NOTE DE SYNTHÈSE

### MAITRE D'OUVRAGE

AGEFMA

### INTERVENANTS

M. Teddy JEAN-BAPTISTE  
M. Gilles JOSEPH  
Mme Sandra CADIGNAN

Juillet 2011



# 1. PROBLÉMATIQUES ET OBJECTIFS

---

Tous les dispositifs de préapprentissage obéissent depuis 1972 à la logique selon laquelle la connaissance de l'entreprise est nécessaire pour donner du sens à l'orientation des élèves et ainsi favoriser leur insertion professionnelle. Le DIMA (Dispositif d'initiation aux Métiers de l'Alternance) en vigueur depuis l'année scolaire 2008/2009 ne déroge pas à la règle.

Dans la pratique, le préapprentissage permet à des jeunes, dès 15 ans, de se familiariser avec un métier tout en améliorant leurs connaissances scolaires. L'enseignement se fait en alternance : enseignement théorique au CFA (Centre de formation d'apprentis) ou au lycée professionnel et stages pratiques en entreprise. Ces jeunes une fois leur session de formation terminée ont principalement deux solutions : signer un contrat d'apprentissage (souvent dans l'une des entreprises où ils ont effectué leur stage), ou retourner dans le circuit classique de l'Éducation Nationale.

L'objet de l'étude de l'AGEFMA est d'évaluer le préapprentissage mis en œuvre dans les établissements concernés (les CFA Métiers, Agricole et BTP, et le Lycée Professionnel de Petit Manoir) au cours des quatre dernières années. Cette étude vise à apprécier l'impact de ces dispositifs sur le parcours des jeunes en Martinique, et s'interroge sur l'opportunité de développer le préapprentissage. Pour la conduire, l'AGEFMA a retenu le groupement Tjb Ecoconseil / ProspectEco / CSC.

Afin de mesurer l'impact du préapprentissage sur les acteurs et de répondre aux objectifs de l'étude, l'approche méthodologique principale a consisté à conduire plusieurs enquêtes de terrain auprès des jeunes concernés par le préapprentissage (84 préapprentis actuels, 58 anciens préapprentis et 35 collégiens), des enseignants (36) et des parents (54).

Une fois les résultats des enquêtes connus, ceux-ci ont été confrontés aux informations collectées à partir de la recherche documentaire et des entretiens, puis à la sagacité des membres des groupes de référence. Enfin, les recommandations présentées s'appuient sur les propositions dont la pertinence a été discutée.

Cette note présente les principaux résultats de l'étude ainsi que les recommandations qui en découlent.

## 2. PARCOURS ET DEVENIR DES JEUNES PRÉAPPRENTIS

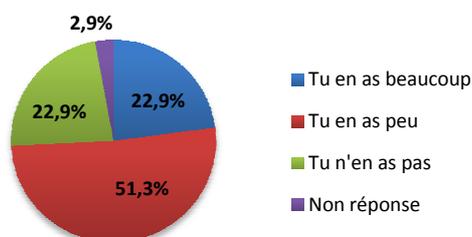
Le parcours du préappreni est retracé par le biais de trois enquêtes : l'une auprès des préapprentis couramment inscrits en CFA au moment de l'étude (84 sondés), l'une auprès des anciens préapprentis (58 sondés) et l'une auprès de quelques collégiens de quatrième et de troisième qui ne font pas partie du dispositif (35 sondés).

### La perception du préapprentissage chez les collégiens

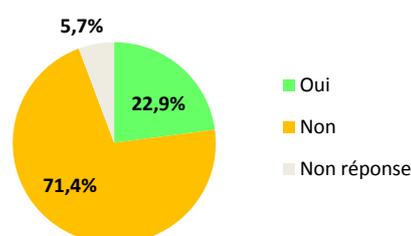
- Connaissance et intérêt pour le dispositif

74% des collégiens interrogés affirment ne pas avoir d'informations, ou très peu, sur le préapprentissage et pratiquement autant avouent n'y porter aucun intérêt.

**Niveau d'information des collégiens**



**Intérêt des collégiens pour le préapprentissage**



- Motifs de non inscription au dispositif

Puisque le DIMA est volontaire, les raisons qui motivent les collégiens de 15 ans à ne pas s'y inscrire permettent de mieux cerner leur vision du dispositif.

Après une méconnaissance reconnue du dispositif, les trois motifs qui reviennent le plus souvent pour expliquer la non adhésion au dispositif sont premièrement le souhait de ne pas travailler immédiatement, deuxièmement le fait de ne pas avoir d'idée sur le métier qu'ils souhaitent exercer, et enfin, le fait que ce dispositif est réservé aux élèves en difficultés scolaires.

## Profil des préapprennis

- Sexe, âge et lieu de résidence des préapprennis

Les élèves en préapprentissage sont en majorité des garçons (70,2%) et âgés de 16 ans (61%). Parmi les préapprennis, la communauté d'agglomération de l'espace sud (CAESM) est surreprésentée (62,4% d'entre eux), suivie de celle du centre (CACEM) (26%) et en forte minorité (11,2%), la communauté des communes du nord (CCNM).

- CSP des parents

Les mères des jeunes préapprennis sont souvent au chômage (47,6%) ou employées (40,5%). Les pères sont employés (30%) ou artisans/commerçants (30%). « Seuls » 12% des préapprennis déclarent leur père au chômage.

- Scolarité

Les préapprennis interrogés sont quasiment tous issus de la classe de quatrième (94%). La moitié d'entre eux a connu au moins un redoublement au primaire (50%) ou au collège (51,2%). Un peu moins de la moitié d'entre eux, 44%, déclare avoir eu une moyenne générale comprise entre 7 et 9 l'année précédant le préapprentissage alors que 43% d'entre eux déclarent avoir eu une moyenne générale supérieure 10.

- Motivations

Le choix du préapprentissage est principalement motivé par l'envie de préparer un métier déjà identifié et par l'inadéquation des cours au collège, jugés trop théoriques au regard de cet objectif.



Chez les anciens préapprennis, on retrouve aussi comme première motivation au choix du préapprentissage la connaissance du métier qu'ils voulaient exercer et aussi l'envie de l'apprendre et de travailler.

Motivations (anciens préapprennis)	%
<b>Tu savais quel métier tu voulais faire</b>	39,7%
<b>Autre</b>	29,3%
<b>Tu avais trop de mauvaises notes à l'école</b>	15,5%
<b>Tu n'avais jamais aimé l'école</b>	6,9%
<b>Tu avais l'impression de perdre ton temps à l'école</b>	3,4%
<b>Les cours à l'école étaient trop théoriques, ils ne te plaisaient pas</b>	3,4%
<b>Non réponse</b>	1,7%
<b>TOTAUX</b>	<b>100,0%</b>

Autres motivations (anciens préapprennis)	%
<b>Je voulais travailler, apprendre un métier</b>	13,8%
<b>Je n'aimais pas l'école</b>	5,2%
<b>J'étais pressé de gagner de l'argent</b>	1,7%
<b>je souhaitais connaître le monde du travail</b>	1,7%
<b>Je voulais aller en CFA</b>	1,7%
<b>Je n'ai pas choisi, le collège m'y a envoyé</b>	1,7%
<b>Je ne voulais pas terminer le cursus scolaire</b>	1,7%
<b>Non réponse</b>	1,7%
<b>TOTAL</b>	<b>29,3%</b>

## La pratique du dispositif

- L'alternance

Le principe du DIMA repose sur l'alternance entre les cours dispensés en CFA et les stages en entreprises. Cette alternance peut différer d'un établissement à l'autre, même si la formule généralement retenue est celle d'une semaine en entreprise et d'une semaine en cours, ce qui est le cas pour 64% des jeunes apprentis interrogés.

- Secteur d'activité du préapprenni

Le BTP est le secteur où l'on retrouve le plus grand nombre de préapprennis (23%), suivi de celui de la mécanique (19%) et du tourisme-restauration (15,5%).

- Nombre d'entreprises de stage envisagées pour l'année en préapprentissage

La majorité des jeunes préapprennis envisagent d'effectuer leur stage dans une seule et même entreprise. Ils sont néanmoins 45% à envisager d'intégrer plusieurs entreprises.

- Le transport

Les parents conduisent le plus souvent leurs enfants au CFA et dans l'entreprise où ceux-ci effectuent leur stage, même si l'utilisation des transports collectifs reste très importante.

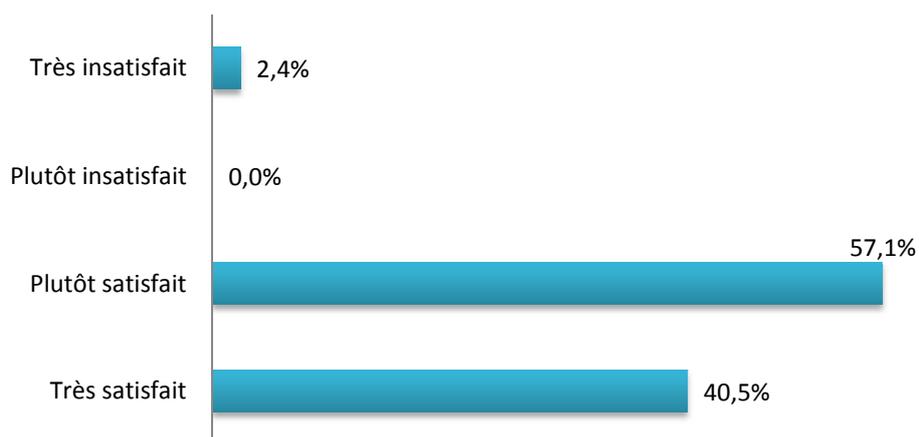
## Satisfaction

- Satisfaction du dispositif de préapprentissage

97,6% des préapprennis affirment être satisfaits du dispositif de préapprentissage et seule une portion congrue d'entre eux semblent insatisfaits (2 préapprennis, soit 2,4%).

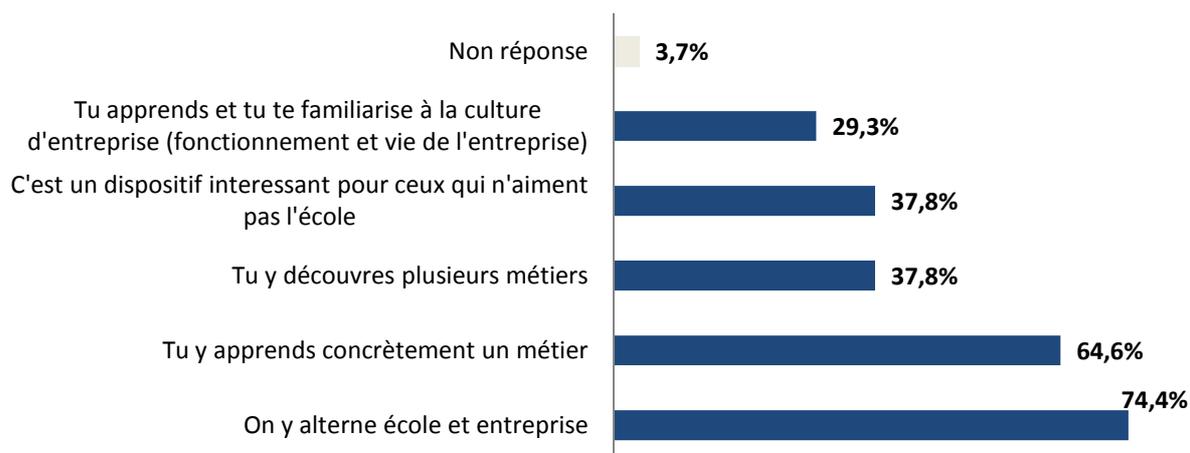
Les anciens préapprennis interrogés sont eux aussi très satisfaits du dispositif bien qu'ils soient proportionnellement un peu moins nombreux (90,2%). Parmi les motifs d'insatisfaction donnés on retrouve notamment l'absence d'offre de préapprentissage pour le métier qu'ils souhaitaient exercer et, ce qu'ils partagent avec les préapprennis actuels, des cours jugés trop nombreux en CFA.

### Taux de satisfaction des préapprennis actuels



Les motifs de satisfaction les plus cités sont notamment l'alternance et l'apprentissage d'un métier. Ce dernier motif est pour les anciens préapprennis la première cause de satisfaction.

## Les motifs de satisfaction des préapprentis actuels



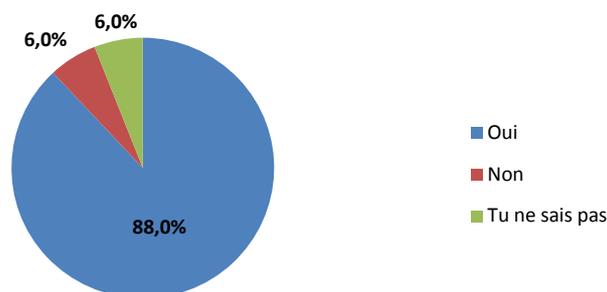
## Que deviennent les préapprentis ?

Les jeunes actuellement en préapprentissage ont été interrogés sur ce qu'il prévoit de faire l'année suivante. L'apprentissage semble pour une nette majorité d'entre eux la voie à suivre, ce qui apparaît cohérent au regard des niveaux de satisfaction observés. Les résultats concernant les anciens préapprentis sont plus discutables mais doivent être lus avec certaines précautions dans la mesure où ils ne sont pas issus d'un suivi de cohortes.

- Signature contrat d'apprentissage

Lorsque l'on interroge les jeunes actuellement en préapprentissage sur leur projet immédiat, ils sont 88% à affirmer vouloir signer un contrat d'apprentissage.

### Signature d'un contrat d'apprentissage

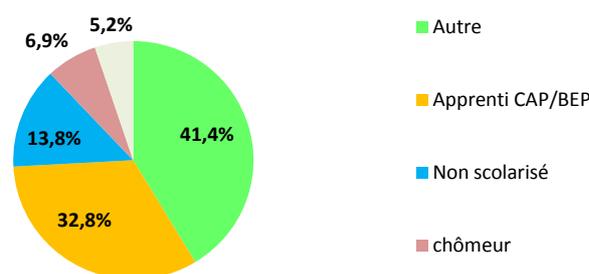


50% de ceux qui se destinent à l'apprentissage envisagent de rester dans l'entreprise d'accueil actuelle, 31% envisage de trouver une autre entreprise et 19% sont encore indécis.

• Situation actuelle des anciens préapprentis

Sur les 58 anciens préapprentis sondés, 8 sont non scolarisés (14%) et 4 se déclarent chômeurs (7%). Sur les trois promotions d'anciens préapprentis, 33% ont clairement choisi l'apprentissage. Ce chiffre peut paraître faible au regard des intentions des jeunes préapprentis et de leur satisfaction quant au dispositif. Il doit cependant être interprété avec prudence car, il convient de le rappeler, tous les préapprentis des trois promotions retenues n'ont pas pu être interrogés.

**Situation des anciens préapprentis**



Autre situation actuelle des anciens préapprentis (24)	%
<b>Lycée professionnel</b>	24,1%
<b>A la recherche d'une formation en coiffure</b>	3,4%
<b>Abandon pour retour au lycée professionnel à la prochaine rentrée</b>	3,4%
<b>Refait une année en DIMA</b>	1,7%
<b>Cap carreleur (sans apprentissage)</b>	1,7%
<b>Classe CIPPA au collège</b>	1,7%
<b>En préparation du BAFA</b>	1,7%
<b>Inactivité (Grossesse)</b>	1,7%
<b>BEP CSS</b>	1,7%
<b>Totaux</b>	<b>41,4%</b>

En croisant le niveau de satisfaction des anciens préapprentis et la signature d'un contrat d'apprentissage, on ne remarque pas d'engouement particulier pour l'apprentissage (environ 50% des satisfaits signe un contrat d'apprentissage). D'autre part, en croisant la situation actuelle des anciens préapprentis et leur situation juste après le préapprentissage, on observe que ceux qui sont sortis du système scolaire après leur préapprentissage se déclarent tous non scolarisés au moment de l'enquête. Ils ont donc décroché après le préapprentissage qui s'est alors révélé pour eux peu efficace. De plus, l'emploi après le préapprentissage ne semble pas être un facteur déterminant pour l'insertion professionnelle puisque 66,7% de ceux qui ont travaillé après leur préapprentissage se déclarent actuellement inactifs non scolarisés.

Enfin, les secteurs du commerce et de la vente distribution et de la mécanique, semblent attirer plus de jeunes en apprentissage que les autres.

- **Niveau de qualification des anciens préapprentis de la promotion 2007-2008**

La promotion 2007-2008 étant la plus ancienne, il est intéressant de s'interroger sur la situation de ces préapprentis, trois ans après leur passage en préapprentissage. Contrairement aux promotions qui ont suivi, cette période leur est suffisante pour obtenir au moins un CAP. Sur les 15 anciens préapprentis de la première promotion, 13 ont pu faire l'objet d'une enquête complémentaire renseignant notamment sur les diplômes obtenus et leur situation en fin d'année scolaire 2011. Il convient de préciser que ces 13 anciens préapprentis sont tous issus du CFA de la Chambre de métiers. Seulement 4 d'entre eux ont obtenu leur CFG et un le Brevet des collèges. Toutefois, 8 ont obtenu leur CAP, 2 en 2009, 3 en 2010 et 3 en 2011.

Certains des anciens préapprentis de la promotion 2007/2008 semblent motiver à réintégrer le CFA après, parfois, des périodes de complète inactivité afin notamment d'obtenir un baccalauréat professionnel.

### 3. RESSENTI ET OPINIONS DES ENSEIGNANTS SUR LA PRÉAPPRENTISSAGE

Les enseignants ont fait l'objet de deux enquêtes : l'une auprès des enseignants des établissements accueillant les préapprenants (23 sondés) et l'autre auprès des enseignants de collèges (13 sondés).

#### Profil des enseignants des CFA et collège intervenant sur le DIMA

- Profil des enseignants

Les femmes sont largement représentées tant au collège (62,2%) qu'au CFA (56,5%). Les enseignants sont pour le moins expérimentés : Les plus de quarante ans représentent 64,8% des enseignants interrogés du collège et 65,2% des enseignants interrogés du CFA. Cela pose néanmoins la question du renouvellement et de l'adaptabilité à ce public particulier.

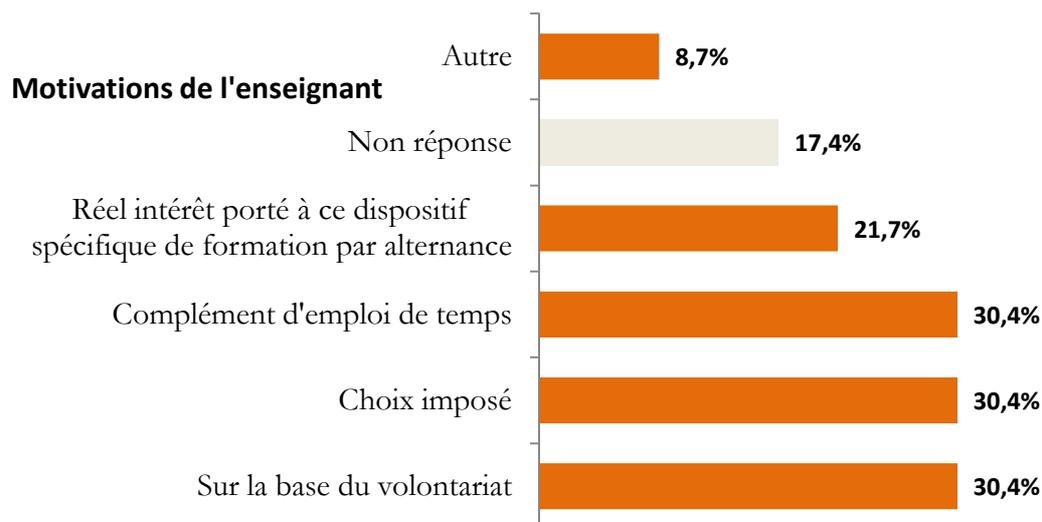
TRANCHE D'ÂGE DES ENSEIGNANTS CFA	%
Entre 20 et 29 ans	4,3%
Entre 30 et 39 ans	26,1%
Entre 40 et 49 ans	34,8%
Entre 50 et 59 ans	26,1%
60 ans et plus	4,3%
Non réponse	4,3%
TOTAUX	100,0%

TRANCHE D'ÂGE DES ENSEIGNANTS COLLEGE	%
Entre 20 et 29 ans	5,4%
Entre 30 et 39 ans	27,0%
Entre 40 et 49 ans	29,7%
Entre 50 et 59 ans	32,4%
60 ans et plus	2,7%
Non réponse	2,7%
TOTAUX	100,0%

EXPERIENCE DU PREAPPRENTISSAGE CFA	%
Moins de 5 ans	56,5%
Entre 5 et 9 ans	17,4%
Entre 10 et 14 ans	17,4%
Entre 15 et 19 ans	8,7%
20 ans et plus	0,0%
TOTAUX	100,0%

- Composition de l'équipe éducative

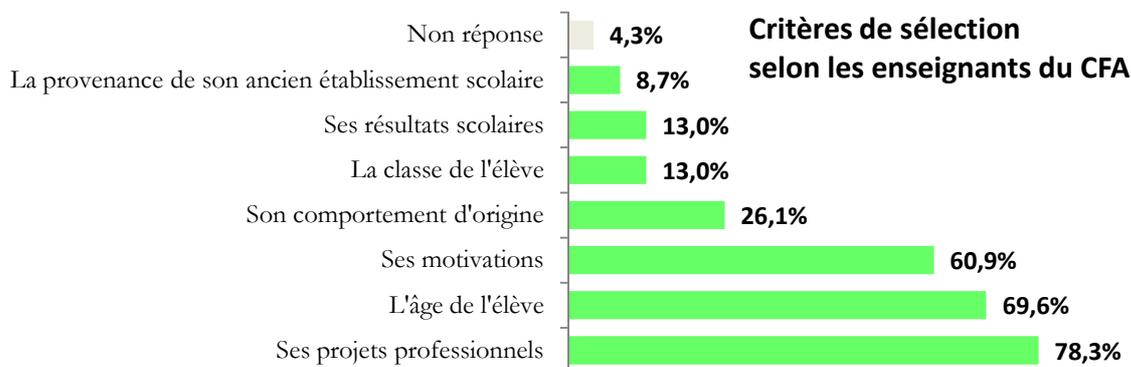
Il y a autant d'enseignants qui participent à l'équipe éducative du dispositif DIMA sur la base du volontariat qu'à cause d'une décision de leur hiérarchie.



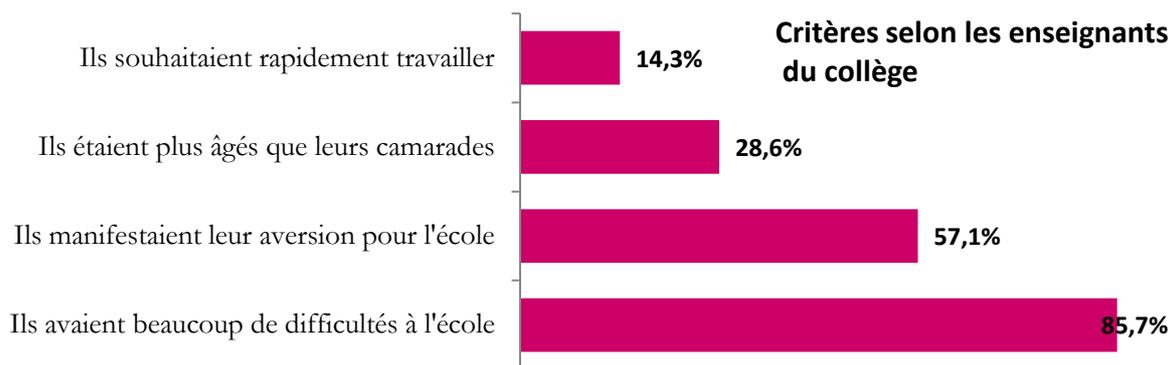
## Pratique du dispositif

- Accueil des élèves

Les enseignants tout en se défendant d'avoir des critères de sélection pour l'inscription des préapprennis en DIMA reconnaissent que les problèmes scolaires et comportementaux sont les principales caractéristiques des futurs préapprennis. Cependant, lors de l'enquête, ils révèlent d'autres raisons :



Au collège, l'orientation vers le préapprentissage est liée aux difficultés scolaires de l'élève et à son aversion pour l'école.



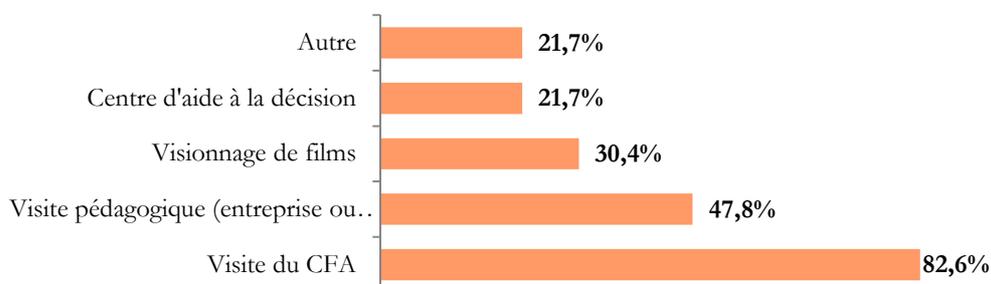
- **Pédagogie engagée et ressenti du jeune**

Le CFA ou le LP qui accueille doit organiser la découverte des métiers. Il met en œuvre divers outils comme l'initiation aux métiers dans les ateliers ou les journées portes ouvertes.

En matière de méthodes pédagogiques, les enseignants citent leurs « recettes » pour la réussite du préapprentissage, afin d'atteindre leur objectif : méthode inductive, pédagogie différenciée, méthodes ludiques, module d'immersion en ateliers, remise à niveau progressive, réunions parents – formateurs, visite en entreprise.

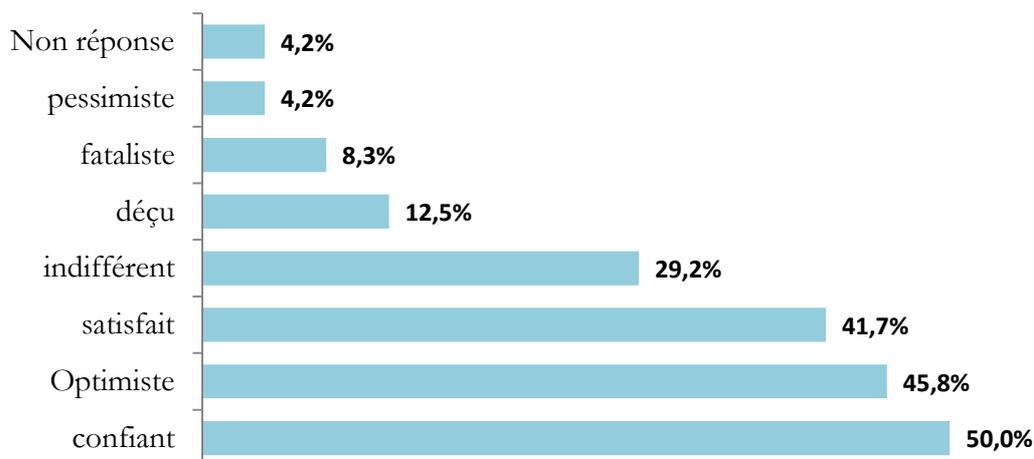
L'objectif est que le préappreni obtienne son CFG en fin d'année mais surtout qu'il signe un contrat d'apprentissage ou qu'il s'inscrive au LP.

**Organisation de la découverte des métiers**



Selon les enseignants, le préappreni s'adapte à son statut. C'est pour lui un système de formation nouveau qu'il doit assimiler. Ils le trouvent plutôt confiant et optimiste.

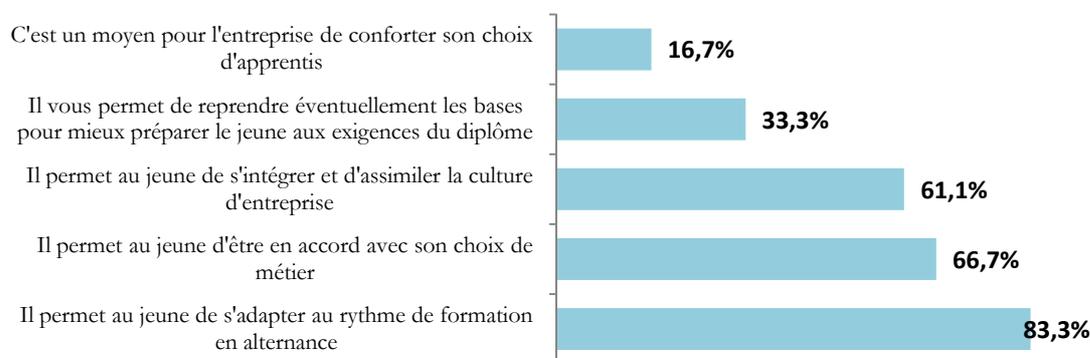
### Sentiments exprimés par les jeunes apprentis



## Satisfaction de l'enseignant

73,9% des enseignants sont satisfaits du dispositif DIMA. Ce taux est inférieur à celui des préapprentis et à celui des parents. Les principales raisons de leur satisfaction sont les suivantes :

### Les raisons de satisfaction de l'enseignant du CFA

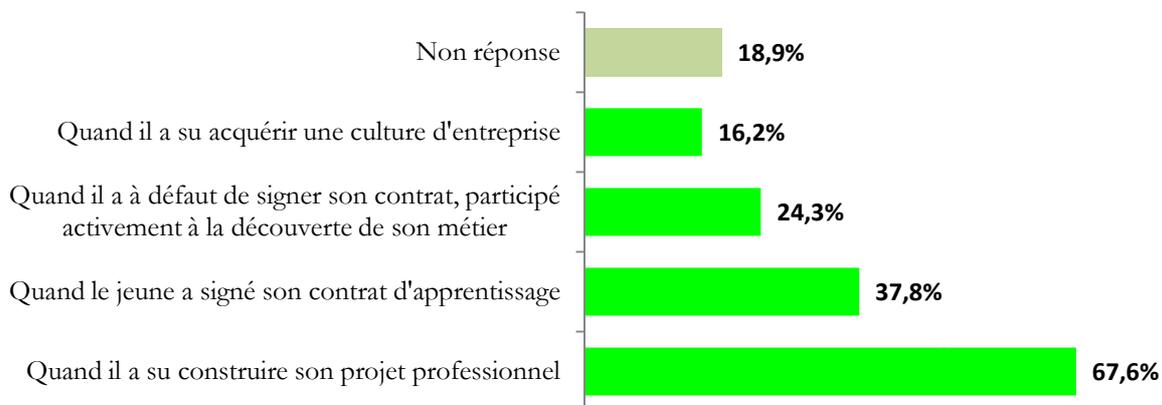


## Opinion des enseignants sur la réussite du DIMA

- Les enseignants du collège et le devenir du DIMA

Les enseignants du collège jugent que le DIMA est réussi quand le préapprenti a su construire un projet professionnel (67,6%), et secondairement quand il a signé un contrat d'apprentissage.

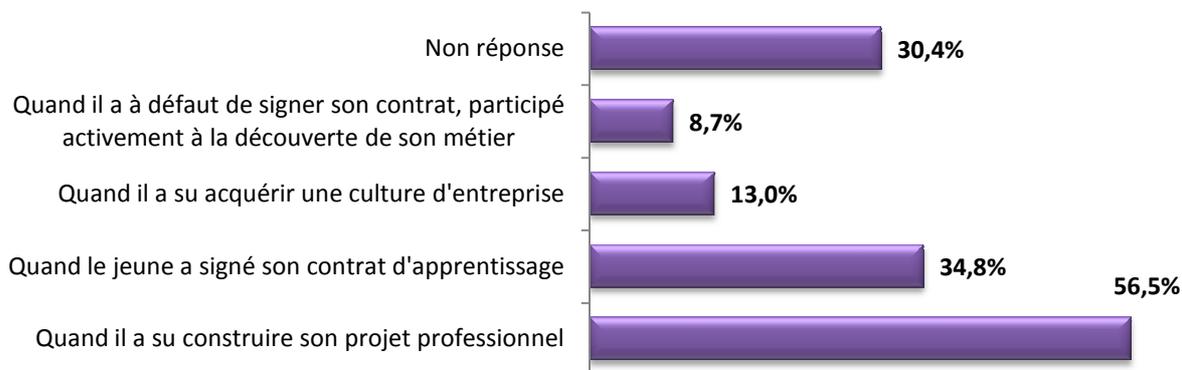
### Réussite du dispositif du préapprentissage selon les enseignants du collège



- Les enseignants du CFA et le devenir du DIMA

Les enseignants du CFA jugent la réussite du dispositif selon les mêmes critères.

### Réussite selon les enseignants du CFA



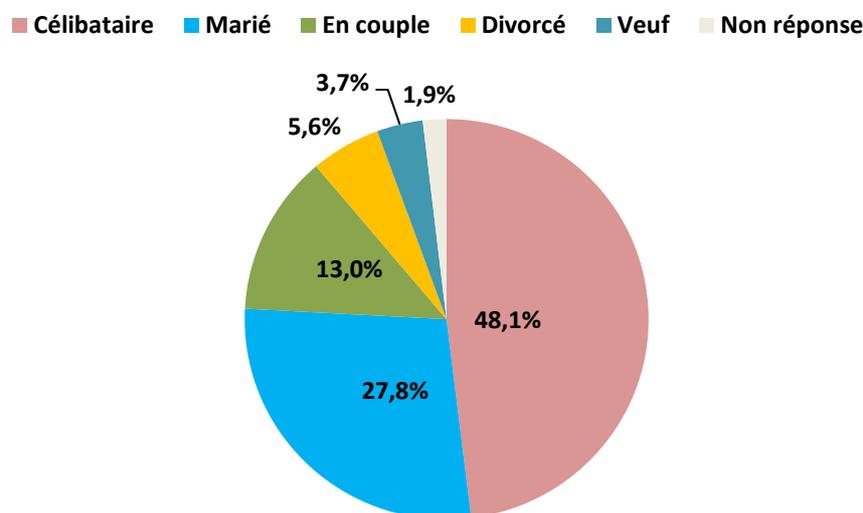
## 4. RESSENTI ET OPINIONS DES PARENTS

Nous avons interrogé 54 parents de préapprennis actuellement en préapprentissage, à partir des listings transmis par les établissements. Sur ces listes, ne figure que le nom du parent à contacter principalement pour toute correspondance au sujet de l'élève. Les parents interrogés ont un enfant inscrit en DIMA pour l'année scolaire 2010-2011 dans l'un des trois CFA (57% CFA Métiers, 23% CFA Agricole et 18% CFA BTP).

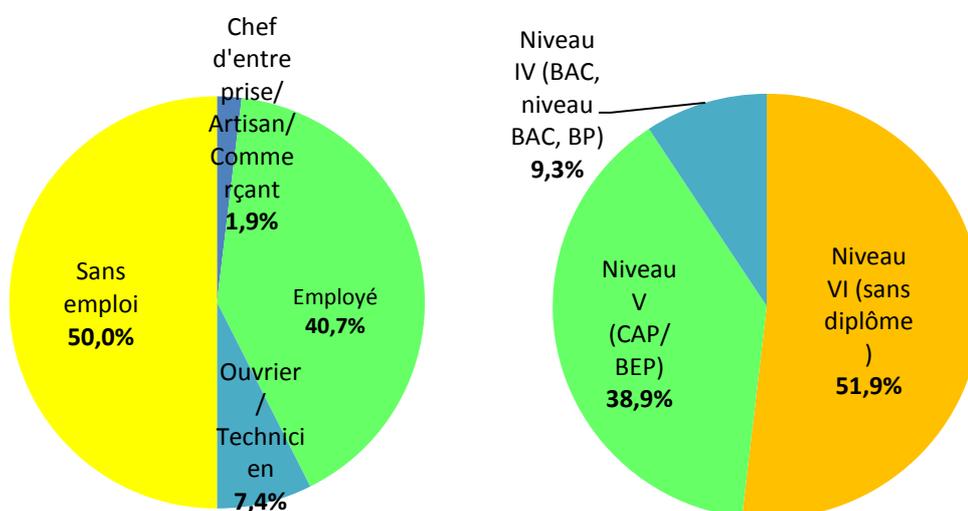
### Portrait de parent

Les parents des préapprennis interrogés sont généralement des femmes quadragénaires. Sur les listes fournies, une majorité de parent à contacter était des femmes (plus grande implication des mères dans l'éducation parentale et forte proportion de mères célibataires).

- Situation matrimoniale des parents



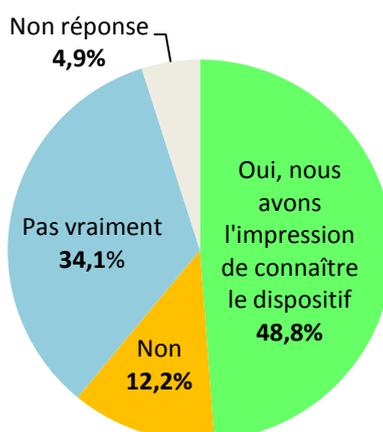
- Catégorie socioprofessionnelle et niveau de formation des parents



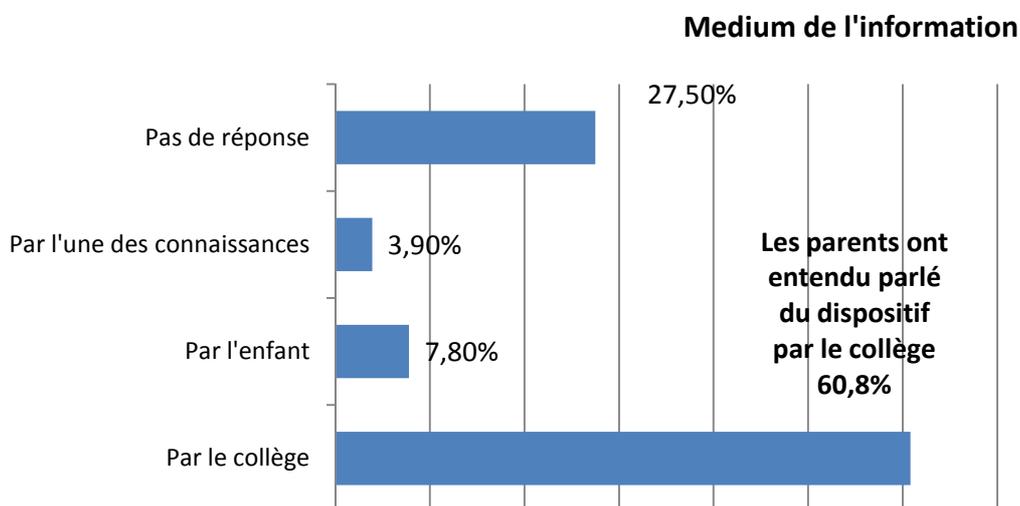
## Connaissance du dispositif et opinions des parents

75% des parents ayant un enfant en préapprentissage ont au moins entendu parler du préapprentissage.

Une majorité de ceux qui en ont entendu parler confesse ne pas vraiment ou pas du tout le connaître (34,1+12,2%)



- Médium de l'information

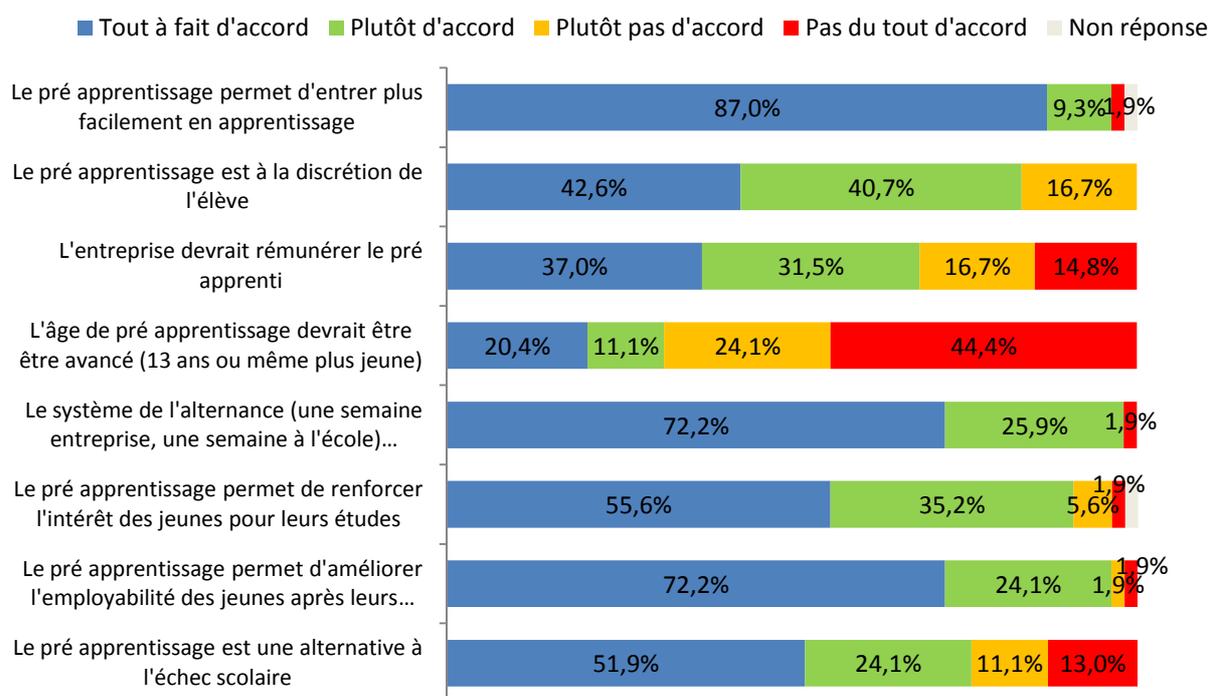
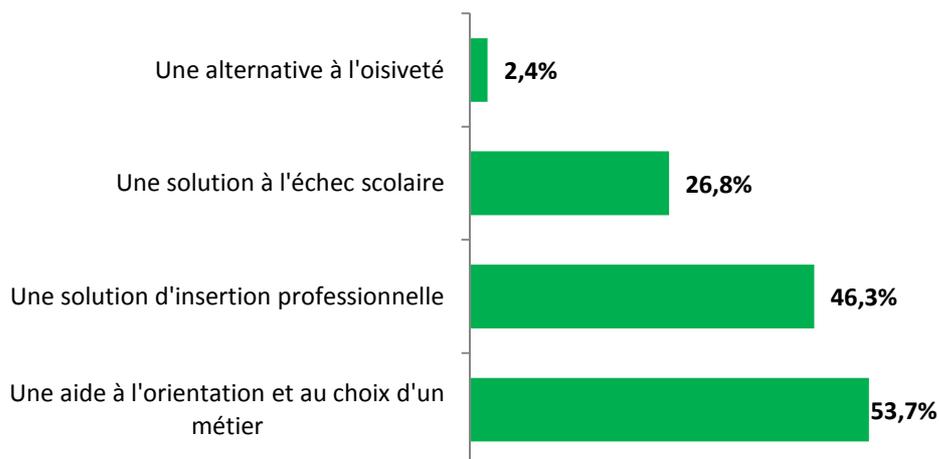


Les parents sont informés principalement par le collègue, en particulier selon toute vraisemblance lorsque leur enfant est concerné par une orientation en préapprentissage.

- Opinions des parents

Pour la majorité des parents, le dispositif de préapprentissage est d'abord une aide à l'orientation et au choix d'un métier (54%), et ensuite une solution d'insertion professionnelle (46%). Les parents pensent que le préapprentissage permet de rentrer plus facilement en apprentissage (87% de tout à fait d'accord) et d'améliorer l'employabilité des jeunes (72%). Ils apprécient également le système de l'alternance (72%). Par contre, seulement 37% parents seraient tout à fait d'accord pour que les préapprennis soient rémunérés.

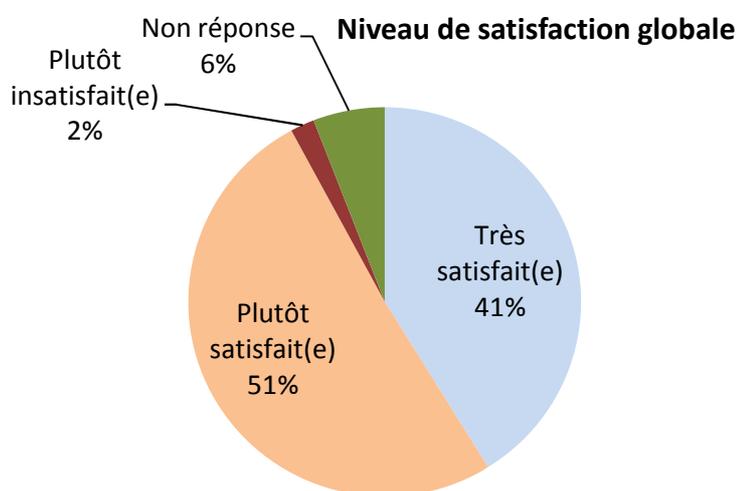
### Le préapprentissage est :



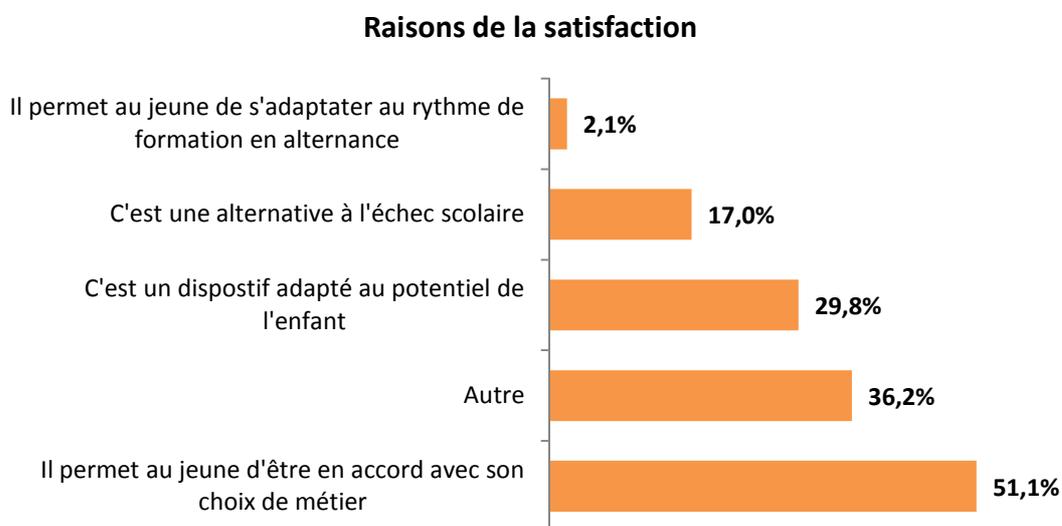
## Satisfaction des parents

Le taux de satisfaction des parents est de 92%, avec 41% de très satisfaits. Le dispositif DIMA fait la quasi unanimité auprès des parents. Les parents sont satisfaits principalement parce que le dispositif est plus adapté au potentiel de leurs enfants (30%), et surtout leur permet d'être en accord avec leur choix de métier (51%).

- Taux de satisfaction des parents



- Les raisons de la satisfaction des parents



## 5. RECOMMANDATIONS

---

### ■ RESUME RECOMMANDATION N°1 : AMELIORER L'IMAGE DU DIMA

- Mettre en avant des témoignages positifs du dispositif, des anciens : choix volontaire, et montrer les avantages à choisir cette méthode. (cf. les préconisations préalablement évoquées du Contrat d'Objectif et de Moyen 2006-2009 sur l'apprentissage à la Martinique, « avec un accent sur la constitution de réseau de parrains »)
- Mener une campagne de promotion au collège avec tous les collégiens et non ceux uniquement « concernés ». (cf. Circulaire n°2011-009 du 19 janvier 2011, BO n°5 du 3 février 2011).
- Proposer un tutorat des anciens DIMA avec les nouveaux.
- Organiser des rencontres avec les professionnels pour présenter leur métier : un salon de l'apprenti.
- Travailler sur la sociologie des métiers à la Martinique : image des métiers promue par la société pour séduire les jeunes.
- Généraliser la fiche navette entre CFA et l'entreprise. Augmenter le nombre de visites en entreprise. (cf. les préconisations préalablement évoquées du Contrat d'Objectif et de Moyen 2006-2009 sur l'apprentissage à la Martinique).
- Mieux informer l'entreprise et y associer leurs syndicats patronaux.
- Généraliser le recours du médiateur social dans le CFA.
- Inclure d'autres acteurs en contact avec les parent défavorisés : CAF (Caisse d'allocation familiale), éducateur, CCAS (Caisse Centrale d'Activité Sociale), assistant social.

### ■ RESUME RECOMMANDATION N°2 : AMELIORER LA COMMUNICATION SUR LE DIMA ET ENTRE LES ACTEURS DU DIMA

- Réclamer la nomination d'un référent dans le collège facilement identifiable pour les CFA.
- Organiser les rencontres entre les enseignants pour échanger sur leurs techniques, leurs méthodes, leurs réussites.
- Augmenter les rencontres avec le monde professionnel, singulièrement celui qui accueille le jeune. (cf. recommandation n°1).

■ **RESUME RECOMMANDATION N°3 : CREER UN DISPOSITIF DE PREAPPRENTISSAGE POUR LE PUBLIC DES 16-25 ANS**

- Envisager un dispositif de préapprentissage régional avec l'établissement de titre professionnel.
- Programmer des rencontres entre les différents acteurs de la formation sur la faisabilité du projet (logistique, financier, technique, Ressources Humaines, juridique,..).
- Accueillir ce public dans un dispositif de préapprentissage en trois ans. Une année de préapprentissage + les deux années traditionnelles.
- Associer ce dispositif à la mobilité des jeunes pour les préparer à une période d'apprentissage à l'étranger, et leur permettre de finaliser leurs savoirs en langues étrangères ou en français.

■ **RESUME RECOMMANDATION N°4 : TROUVER UNE SOLUTION AU PROBLEME DE TRANSPORT DES JEUNES**

- Mutualiser les moyens techniques avec le conseil général. Permettre aux jeunes préapprennis d'emprunter les bus scolaires pour se déplacer plus aisément.
- Améliorer la répartition géographique des centres d'apprentis sur le territoire : l'ouverture d'annexes de CFA existant dans des zones peu favorisées du Nord Caraïbe et dans le Nord Atlantique.
- Ouvrir des sections DIMA dans d'autres lycées professionnels que le LP Petit Manoir, notamment dans celui du Lorrain (Nord Atlantique) et dans celui de Bellefontaine (Nord Caraïbe). (cf. recommandation n°5).
- Introduire un article dans la convention signée avec l'entreprise pour que les déplacements professionnels ne soient pas supportés par l'élève (cf. recommandation n°7).
- Créer un pôle hébergement pour les jeunes préapprennis, un internat, ou foyer d'accueil indépendant des établissements.

■ **RESUME RECOMMANDATION N°5 : FORMER LES INTERVENANTS A L'ACCUEIL DE PUBLIC DIMA**

- Mettre en place un programme de formation adapté aux besoins des intervenants du DIMA.
- Tenir compte des attentes spécifiques et des disponibilités des intervenants du CFA pour la programmation des sessions de formation.
- Proposer des stages d'une semaine en entreprise pour les intervenants en DIMA.

■ **RESUME RECOMMANDATION N°6 : APPORTER DES REPONSES ADAPTEES A LA QUESTION DE LA REMUNERATION DU JEUNE**

- Compléter le livret d'accueil du jeune préapprenti en spécifiant les aides dont il bénéficie directement ou indirectement.
- Mettre en place une convention commune entre les établissements accueillant les préapprentis afin d'imposer à l'entreprise la prise en charge des déplacements quand le jeune intervient sur plusieurs chantiers.

■ **RESUME RECOMMANDATION N°7 : INCITER LES PARENTS A S'IMPLIQUER DAVANTAGE DANS LA FORMATION DES JEUNES EN PREAPPRENTISSAGE**

- Multiplier les réunions entre les parents, le jeune, le tuteur et l'équipe pédagogique serait souhaitable.
- Individualiser les rencontres parents – élève – enseignant et le tuteur de l'entreprise.
- Recueillir l'avis des parents dans le livret de compétences du préapprenti.
- Inviter régulièrement le parent lors de campagnes de promotion : salon de l'apprenti ou réunion d'information au collège.

## 6. REMARQUES FINALES

---

L'un des principaux apports de cette étude sur le préapprentissage est d'avoir associé les opinions des préapprentis à celles de leurs enseignants et de leurs parents. Les enquêtes auprès des préapprentis ont révélé un certain engouement pour le préapprentissage et des niveaux de satisfaction élevés (supérieurs à 90%) pour un nombre conséquent de jeunes. De plus, les objectifs de la loi instituant le DIMA et de son décret d'application semblent à la fois partagés par les enseignants, les parents et les élèves. Les opinions recueillies montrent que le DIMA est une réponse sérieuse à l'échec scolaire, et constitue une bonne préparation à l'apprentissage.

Néanmoins, il apparaît que l'image du préapprentissage est peu valorisante, d'où la nécessité d'actions de communication pour la faire évoluer. Ces actions devraient être renforcées par une véritable politique de transport au profit des préapprentis et par une meilleure répartition géographique des classes DIMA sur l'ensemble du territoire (notamment au nord atlantique et caraïbe). De plus, l'ouverture du préapprentissage aux 16-25 ans est une question qui devra être traitée ces prochaines années, notamment pour déterminer le statut de ces préapprentis particuliers, leur mode de rémunération, leur cadre d'accueil ou encore les modalités de contrôle des entreprises.

Quoique présente dans l'étude grâce aux entretiens réalisés auprès de chefs d'entreprises et des représentants d'organisations patronales, l'entreprise est le seul partenaire principal à ne pas avoir fait l'objet d'une enquête spécifique. La réalisation d'une étude sur les entreprises permettrait de vérifier dans quelle mesure le DIMA répond à leurs attentes et contribue au développement de l'apprentissage en Martinique.

## ProspectEco

PROSPECTECO  
31 rue Anatole France  
97200 Fort de France  
F.W.I. MARTINIQUE

Mobile : 596 (0)696 36 80 89  
E-mail : giljoseph@yahoo.fr



TJB ECOCONSEIL  
41 rue Martin Luther King  
97200 Fort-de-France  
F.W.I. MARTINIQUE

Téléphone : 596 (0)596 534 773  
Télécopie : 596 (0)596 534 861  
Mobile : 596 (0)696 74 75 75  
Site : [www.tjbecoconseil.fr](http://www.tjbecoconseil.fr)  
E-mail : [contact@tjbecoconseil.fr](mailto:contact@tjbecoconseil.fr)

